



**RESSOURCES SIRIOS INC.**  
**TSX-V: SOI**  
**OTCQB: SIREF**

**États financiers annuels**

**Aux 30 juin 2024 et 2023**

**Table des matières**

<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2-7</b>
<b>États de la situation financière</b>	<b>8</b>
<b>États du résultat global</b>	<b>9</b>
<b>États des variations des capitaux propres</b>	<b>10</b>
<b>États des flux de trésorerie</b>	<b>11</b>
<b>Notes complémentaires aux états financiers</b>	<b>12-41</b>

1400 Marie-Victorin, bureau 210, Saint-Bruno-de-Montarville, QC, J3V 6B9  
Tél: 450-482-0603 [www.sirios.com](http://www.sirios.com) [info@sirios.com](mailto:info@sirios.com)

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
50, avenue Dallaire  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 4S7

T 819 762-1714

Aux actionnaires de  
Ressources Sirios Inc.

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Ressources Sirios Inc. (ci-après « la société »), qui comprennent les états de la situation financière aux 30 juin 2024 et 2023 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les états des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes complémentaires, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 juin 2024 et 2023 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (ci-après « normes IFRS de comptabilité »).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Outre la question décrite dans la section « Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation », nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

### **Évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation**

Comme décrit à la note 4 des états financiers, tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Nous avons identifié l'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation comme une question clé de l'audit.

#### *Raisons pour lesquelles il s'agit d'une question clé de l'audit*

L'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation a été importante pour notre audit, car le solde des actifs d'exploration et d'évaluation de 35 847 064 \$ au 30 juin 2024 est significatif pour les états financiers. En outre, le processus d'évaluation de la direction est subjectif et nécessite le recours à des jugements et des hypothèses, en particulier, mais sans s'y limiter :

- la faisabilité technique et l'évaluation de la viabilité commerciale de l'extraction;
- la probabilité que les dépenses soient récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve;
- la capacité de la société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement;
- le renouvellement des permis.

### *Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit*

Nos procédures d'audit relatives à l'évaluation de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation ont consisté, entre autres, en ce qui suit :

- nous avons apprécié l'évaluation de la direction des faits et circonstances afin de déterminer si un indice de dépréciation était présent en inspectant les communications de la société, incluant les procès-verbaux et les communiqués de presse et en procédant à des demandes d'informations auprès de la direction;
- nous avons revu les budgets afin d'évaluer l'intention de la direction de poursuivre les travaux d'exploration et d'évaluation;
- nous avons inspecté les registres gouvernementaux afin de déterminer si les droits miniers sur ses propriétés étaient valides.

### **Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états**

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans celles-ci, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Carole Lepage.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*

1

Rouyn-Noranda  
Le 24 octobre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A119351

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## États de la situation financière

(en dollars canadiens)

	Notes	Au 30 juin 2024	Au 30 juin 2023
		\$	\$
<b>ACTIF</b>			
Courant			
Trésorerie		1 913 639	2 345 601
Dépôt à terme	6	51 850	50 000
Actions de sociétés cotées		80 353	220 318
Taxes à la consommation à recevoir		52 375	18 208
Comptes clients		604	-
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir		17 200	713 219
Frais payés d'avance		142 664	143 492
		2 258 685	3 490 838
Non courant			
Immobilisations corporelles	7	18 239	170 883
Actif au titre de droits d'utilisation	8	96 624	-
Actifs d'exploration et d'évaluation	9	35 847 064	33 860 774
<b>Total de l'actif</b>		<b>38 220 612</b>	<b>37 522 495</b>
<b>PASSIF</b>			
Courant			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		136 769	249 922
Sommes perçues d'avance sur entente d'option sur Aquilon		240 731	1 246 756
Autres passifs		-	52 660
Provision pour compensation	11	84 396	-
		461 896	1 549 338
Non courant			
Passifs d'impôts différés		1 616 488	1 356 462
Obligation locative	10	99 474	-
<b>Total du passif</b>		<b>2 177 858</b>	<b>2 905 800</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital-actions		59 660 045	57 299 039
Surplus d'apport		5 388 721	5 234 721
Déficit		(29 006 012)	(27 917 065)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>36 042 754</b>	<b>34 616 695</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>38 220 612</b>	<b>37 522 495</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 24 octobre 2024.

*(signé) Dominique Doucet*  
Dominique Doucet, président

*(signé) Luc Cloutier*  
Luc Cloutier, administrateur

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## États du résultat global

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2024	2023
		\$	\$
<b>DÉPENSES</b>			
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	13.1	533 580	327 614
Honoraires professionnels		176 201	177 328
Relations avec les investisseurs et les actionnaires		138 017	272 466
Frais de fiducie et d'enregistrement		79 138	51 318
Frais de bureau		39 710	20 467
Assurances, taxes et permis		32 450	24 678
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation		17 981	-
Publicité et commandites		12 300	9 707
Impôts de la partie XII.6		12 283	16 153
Charges locatives		21 308	18 000
Amortissement des immobilisations corporelles		5 301	2 761
Formation		3 696	2 764
Frais bancaires		3 204	2 704
Perte (gain) sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation		(121 875)	5 709
Renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	(1 372 500)
Provision pour compensation		84 396	-
Dépenses de génération de projets		4 714	-
<b>PERTE OPÉRATIONNELLE (BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL)</b>		<b>1 042 404</b>	<b>(440 831)</b>
<b>AUTRES REVENUS ET DÉPENSES</b>			
Charges financières	15	(191 022)	(118)
Produits financiers	15	40 283	31 666
Autres revenus	15	232 505	72 045
		81 766	103 593
<b>BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS</b>		<b>(960 638)</b>	<b>544 424</b>
Impôts différés		(33 777)	(214 594)
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) ET TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL</b>		<b>(994 415)</b>	<b>329 830</b>
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) PAR ACTION - de base et dilué</b>	16	<b>(0,004)</b>	<b>0,001</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## États des variations des capitaux propres

(en dollars canadiens)

	Notes	Capital-actions	Surplus d'apport	Déficit	Total des capitaux propres
		\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1er juillet 2022</b>		55 195 143	5 168 221	(28 134 187)	32 229 177
Bénéfice net et total du résultat global		-	-	329 830	329 830
Paiements fondés sur des actions	13.2	-	66 500	-	66 500
Frais d'émission d'actions (a)		-	-	(112 708)	(112 708)
Émission d'unités et d'actions	12.1	2 103 896	-	-	2 103 896
<b>Solde au 30 juin 2023</b>		57 299 039	5 234 721	(27 917 065)	34 616 695
<b>Solde au 1er juillet 2023</b>		57 299 039	5 234 721	(27 917 065)	34 616 695
Perte nette et total du résultat global		-	-	(994 415)	(994 415)
Paiements fondés sur des actions	13.2	-	91 500	-	91 500
Frais d'émission d'actions (b)	12.1	20 424	-	(94 532)	(74 108)
Émission d'unités et d'actions	12.1	2 340 582	62 500	-	2 403 082
<b>Solde au 30 juin 2024</b>		59 660 045	5 388 721	(29 006 012)	36 042 754

(a) Net d'un actif d'impôt différé d'un montant de 40 636 \$.

(b) Net d'un actif d'impôt différé d'un montant de 34 083 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## États des flux de trésorerie

(en dollars canadiens)

	Notes	Exercices terminés le	
		30 juin	
		2024	2023
		\$	\$
<b>ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES</b>			
Bénéfice net (perte nette)		(994 415)	329 830
Éléments hors caisse			
Paiements fondés sur des actions		69 000	46 000
Amortissement d'actifs au titre de droits d'utilisation		17 981	-
Amortissement des immobilisations corporelles		5 301	2 761
Perte (gain) sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation		(121 875)	5 709
Renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation		-	(1 372 500)
Charge d'intérêt sur les obligations locatives		4 115	-
Variation de la juste valeur des actions cotées		186 840	(15 295)
Revenus d'intérêts en contrepartie du dépôt à terme		(1 850)	
Provision pour compensation		84 396	
Impôts différés		33 777	214 594
Variation nette du fonds de roulement	18	(1 196 524)	1 252 119
Flux de trésorerie provenant (utilisés) des activités opérationnelles		(1 913 254)	463 218
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>			
Crédits d'impôt reçus		713 219	-
Ajout au dépôt à terme		-	(50 000)
Encaissement de dépôt à terme		-	54 653
Ajout aux immobilisations corporelles		(5 574)	(26 149)
Ajout aux actifs d'exploration et d'évaluation		(2 084 671)	(1 653 701)
Cession d'actifs d'exploration et d'évaluation		375 000	1 200 000
Flux de trésorerie utilisés des activités d'investissement		(1 002 026)	(475 197)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>			
Émission d'unités et d'actions		2 610 755	2 175 324
Frais d'émission d'actions		(108 191)	(153 344)
Paiements d'obligations locatives		(19 246)	-
Remboursement de l'emprunt garanti		-	(40 000)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		2 483 318	1 981 980
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE</b>		(431 962)	1 970 001
<b>TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>		2 345 601	375 600
<b>TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		1 913 639	2 345 601
Informations additionnelles - flux de trésorerie (note 18).			
<b>Informations supplémentaires</b>			
Intérêts payés reliés aux activités opérationnelles		67	118
Intérêts reçus reliés aux activités opérationnelles		40 283	16 371

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Depuis sa création en 1994, Ressources Sirios Inc. (« Sirios » ou « la Société ») a pour mission principale la découverte de gisements de classe mondiale d'or à la Baie James, au Québec.

### 2. CONTINUITÉ D'EXPLOITATION ET CONFORMITÉ AUX NORMES IFRS DE COMPTABILITÉ

Les états financiers ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« normes IFRS de comptabilité ») et sur la base de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la Société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités.

Étant donné que la Société n'a pas encore trouvé une propriété qui contient des dépôts de minéraux économiquement exploitables, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie de son exploitation jusqu'à maintenant. Au 30 juin 2024, la Société a un déficit de 29 006 012 \$ (27 917 065 \$ au 30 juin 2023). Les liquidités actuelles de la Société ne sont pas suffisantes pour financer ses dépenses administratives et d'exploration et d'évaluation des prochaines années. Ces incertitudes significatives jettent donc un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

La capacité de la Société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créiteurs. Même si la Société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

Les états financiers n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convenait pas. Ces ajustements pourraient être importants.

### 3. GÉNÉRALITÉS

La Société est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Le siège social est situé au 1400, rue Marie-Victorin, bureau 210 à Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX, sous le symbole « SOI » et à l'OTCQB sous le symbole «SIREF».

### 4. MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

#### 4.1 Généralités

Les méthodes comptables significatives et base d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées ci-dessous.

#### 4.2 Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers sont présentés en devise canadienne, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société.

#### 4.3 Instruments financiers

##### Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée des coûts de transaction, le cas échéant.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 4.3 Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et avantages importants sont transférés.

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

#### Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers de la Société sont classés dans une des catégories suivantes:

- au coût amorti;
- à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN).

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les produits financiers.

#### Évaluation ultérieure des actifs financiers

##### Actifs financiers au coût amorti

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie, le dépôt à terme et les comptes clients font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

##### Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

La catégorie comprend des placements en actions de sociétés cotées. La Société comptabilise les placements à la JVRN et n'a pas fait le choix irrévocable de comptabiliser ses placements dans les actions de sociétés cotées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

#### Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent le modèle des pertes de crédit attendues.

La comptabilisation de pertes de crédit doit tenir compte d'un éventail d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment: des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

#### Classement ultérieur des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les dettes fournisseurs et les autres crédettes, à l'exception des salaires à payer et de l'impôt de la partie XII.6 et les sommes perçues d'avance sur entente d'option.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 4.3 Instruments financiers (suite)

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées en résultat net, le cas échéant, dans les charges financières.

### 4.4 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la Société ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les options d'achat d'actions et les bons de souscription. Aux fins de ce calcul, il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au cours moyen du marché au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

### 4.5 Crédit d'impôt et de droits remboursables à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses d'exploration engagées en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouverts et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

### 4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de dépôts de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales d'exploration et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (conventions d'options) et les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés minières, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses sont comptabilisés en actifs d'exploration et d'évaluation. Les dépenses liées à l'exploration et l'évaluation qui sont comptabilisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en lien avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif d'exploration et d'évaluation, propriété minière par propriété minière, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumulé des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase d'exploration et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet n'est pas assurée ou si le projet était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable (voir note 4.8), l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 4.6 Dépenses d'exploration et d'évaluation et actifs d'exploration et d'évaluation (suite)

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minière peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation relatifs à la propriété minière correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs d'exploration et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation (voir note 4.8) et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

#### Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cession d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

### 4.7 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût moins le cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le coût comprend tous les coûts engagés initialement pour acquérir ou construire une immobilisation corporelle, tout coût directement attribuable au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre l'exploitation de la manière prévue par la direction ainsi que les coûts engagés ultérieurement pour l'accroître ou la remplacer partiellement.

À la suite du transfert des actifs d'exploration et d'évaluation dans les immobilisations corporelles de la catégorie Actifs miniers en construction, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie Actifs miniers. Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie Actifs miniers en construction sont alors transférés dans la catégorie Actifs miniers.

L'amortissement est comptabilisé selon le mode linéaire afin de réduire le coût jusqu'à la valeur résiduelle estimée, tout en imputant une charge constante sur la durée d'utilité de l'actif. En règle générale, les périodes d'amortissement sont les suivantes:

	<u>Durée d'utilité</u>
Véhicules	5 ans
Camps et équipements d'exploration	3 ans
Améliorations locatives et mobilier de bureau	5 ans
Équipement informatique	3 ans

La charge d'amortissement de chaque période est comptabilisée en résultat net, sauf pour certaines immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration et d'évaluation dont la charge d'amortissement est incorporée dans la valeur comptable d'un actif d'exploration et d'évaluation lorsqu'elles sont utilisées dans le cadre de projets précis d'exploration et d'évaluation.

La valeur résiduelle, le mode d'amortissement et la durée d'utilité de chacun des actifs sont revus au moins à la fin de chaque exercice financier.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 4.7 Immobilisations corporelles (suite)

La valeur comptable d'une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Le profit ou la perte résultant de la décomptabilisation d'une immobilisation corporelle est inclus dans le résultat net lors de la décomptabilisation de l'élément.

### 4.8 Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente:

- le droit d'exploration dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
- aucune dépense d'exploration et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
- aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
- un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs d'exploration et d'évaluation liés à la propriété minière correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

### 4.9 Contrat de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative relativement à un contrat de location à la date à laquelle l'actif sous-jacent est disponible pour utilisation par la Société (ci-après « la date de début »).

L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte période entre la durée de vie utile de l'actif sous-jacent et la durée du contrat de location sur une base linéaire. De plus, le coût d'un actif au titre de droits d'utilisation est diminué du cumul des pertes de valeur et, le cas échéant, est ajusté pour tenir compte des réévaluations de l'obligation locative afférente.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

#### 4.9 Contrat de location (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date de début, calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, si ce taux ne peut être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal de la Société. En règle générale, la Société utilise son taux d'emprunt marginal comme taux d'actualisation.

Les paiements de loyer relatifs aux contrats de location ayant une durée de location de 12 mois ou moins sont comptabilisés sur une base linéaire à titre de charge au résultat net.

#### 4.10 Provisions

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement déterminables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. À la date de présentation de l'information financière, la direction estime que la Société exerce généralement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Les coûts actuellement engagés pour la remise en état des sites sont présentement négligeables. Lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale seront démontrées, une provision pour restauration sera comptabilisée au coût de la propriété minière lorsqu'elle aura une obligation actuelle résultant d'un événement passé, qu'il sera probable qu'une sortie de ressource représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour atteindre l'obligation et que le montant de l'obligation pourra être estimé de manière fiable.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

#### 4.11 Impôts sur le résultat

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à l'impôt différé et à l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés directement en capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôt exigible comprennent les montants à payer aux administrateurs fiscaux ou à recouvrer de ces administrations fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'imposition et les réglementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'elle n'a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

#### 4.11 Impôts sur le résultat (suite)

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société, ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôts différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisées en résultat net à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en capitaux propres.

#### 4.12 Capitaux propres

##### Capital-actions

Le capital-actions représente le montant reçu à l'émission des actions. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération ou la valeur des bons antérieurement comptabilisée au poste Surplus d'apport. De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition de propriété minière ou tout autre actif non monétaire, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

##### Émission d'unités

Les produits des émissions d'unités sont répartis entre les actions et les bons de souscription émis au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse au moment de l'émission et le montant résiduel est attribué aux bons de souscription.

##### Placements accréditifs

L'émission d'actions ou d'unités accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires, de bons de souscription lorsqu'applicable et à la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives ou des unités accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée dans les autres passifs à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions ou d'unités accréditives sont répartis entre les actions, les bons de souscription lorsqu'applicable et les Autres passifs au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de celles-ci à la Bourse à la date de l'émission, puis aux bons de souscription lorsqu'applicable, en fonction de la juste valeur de ceux-ci à la date d'émission. La juste valeur des bons de souscription est déterminée à l'aide du modèle d'évaluation Black & Scholes et le montant résiduel est attribué aux Autres passifs. Lorsque les dépenses admissibles sont engagées et que la Société a renoncé à son droits aux déductions fiscales, le montant comptabilisé dans les Autres passifs est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé et un passif d'impôt différé est comptabilisé pour la différence temporaire imposable découlant du fait que la valeur comptable des dépenses admissibles inscrites à l'actif dans l'état de la situation financière diffère de leur base fiscale.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 4.12 Capitaux propres (suite)

#### Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées aux options sur actions et la valeur des bons de souscription jusqu'à l'exercice de ces options et bons de souscription. Lorsque ces options et bons de souscription sont exercés, les coûts de rémunération et la valeur correspondante sont transférés dans le capital-actions.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes de l'exercice en cours et des exercices antérieurs ainsi que les frais d'émission d'instruments de capitaux propres, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

### 4.13 Paiements fondés sur des actions

La Société gère un régime de paiements fondés sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à l'intention des administrateurs, dirigeants, membres du personnel et conseillers qui y sont admissibles. Le régime de la Société ne comporte pas d'option de règlement en espèces.

Tous les biens et services en contrepartie de l'octroi d'un paiement fondé sur des actions sont évalués à leur juste valeur, sauf si cette juste valeur ne peut être estimée de façon fiable. Si la Société ne peut estimer de façon fiable la juste valeur des biens ou des services reçus, elle doit en évaluer la valeur indirectement par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Pour les transactions effectuées avec des membres du personnel et des tiers fournissant des services similaires, la Société évalue la juste valeur des services reçus par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des bons de souscription aux courtiers) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs d'exploration et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers, dans le cas d'un financement en actions, sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est répartie sur la période d'acquisition en fonction de la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Les conditions d'acquisition non liées au marché font partie des hypothèses portant sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

### 4.14 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, c'est-à-dire le président et le conseil d'administration. La Société a déterminé qu'il n'y avait qu'un seul secteur opérationnel, soit le secteur de l'exploration et de l'évaluation des ressources minérales.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 4.15 Normes, modifications et interprétations de normes qui ne sont pas encore en vigueur et qui n'ont pas été adoptées de façon anticipée par la Société

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes, modifications et interprétations de normes existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de façon anticipée.

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la Société au cours de la première période débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. Certaines nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

## 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posées par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

### Jugements importants de la direction

Les paragraphes qui suivent traitent des jugements importants que doit poser la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, qui ont l'incidence la plus significative sur les états financiers.

#### **Comptabilisation des actifs d'impôt différé et évaluation de la charge d'impôt sur le résultat**

La direction évalue régulièrement les probabilités que ses actifs d'impôt différé ne se réalisent pas. Dans le cadre de cette évaluation, la direction doit déterminer s'il est probable que la Société génère ultérieurement un bénéfice imposable suffisant auquel ces pertes pourront être imputées pendant la période de report. De par sa nature, cette évaluation requiert une grande part de jugement. À ce jour, la direction n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé en excédent des différences temporaires imposables existantes, qui sont censées s'inverser durant la période de report (se reporter à la note 4.11).

#### **Continuité d'exploitation**

L'évaluation de la capacité de la Société de poursuivre sur une base de continuité d'exploitation, d'obtenir suffisamment de fonds pour couvrir ses dépenses d'opérations en cours, de remplir ses obligations pour l'année à venir, et d'obtenir du financement pour les programmes d'exploration et d'évaluation prévus, implique une grande part de jugement basé sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, incluant la probabilité d'événements futurs qui sont considérés comme raisonnable en tenant compte des circonstances. Se reporter à la note 2 pour de plus amples informations.

### Incertitude relative aux estimations

L'information sur les estimations et les hypothèses qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après. Les résultats réels peuvent différer significativement.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

#### Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses (se reporter à la note 4.8).

S'il existe un indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur, la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement doit être estimée. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient doit être déterminée.

En évaluant la dépréciation, la Société doit procéder à certaines estimations et hypothèses concernant les circonstances futures, en particulier sur la faisabilité technique et la démontrabilité de la viabilité commerciale de l'extraction, la probabilité que les dépenses seront récupérées par l'exploitation future de la propriété ou la cession de la propriété lorsque les activités n'ont pas atteint un stade suffisant pour permettre l'évaluation de l'existence de réserve, la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire afin de compléter l'exploration et le développement, et le renouvellement des permis. Les estimations et hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations deviennent disponibles. Si, après la capitalisation des dépenses d'exploration et d'évaluation, des informations suggèrent que le recouvrement des dépenses est improbable, les montants capitalisés sont radiés dans l'exercice où l'information devient disponible.

Se reporter à la note 9 pour l'analyse de la dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation.

Pour les exercices terminés les 30 juin 2024 et 2023, il n'y a eu aucune radiation des actifs d'exploration et d'évaluation. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023, une reprise de valeur a été comptabilisée au résultat net pour la propriété Pontax, suite à la vente de cette propriété, pour un montant de 1 372 500 \$.

Les autres propriétés n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation puisque la Société a la capacité de conserver ces propriétés puisqu'elle dispose de ressources financières suffisantes pour respecter ses obligations à court terme. De façon générale, les droits de prospector pour ces propriétés n'expireront pas dans un proche avenir où il est prévu qu'ils soient renouvelés, des travaux ont été réalisés sur ces propriétés au cours des trois derniers exercices et/ou des résultats prometteurs ont été obtenus.

#### Dépréciation des immobilisations corporelles

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif a pu se déprécier ou reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'hypothèses.

Aux 30 juin 2024 et 2023, la Société n'a effectué aucun test de dépréciation.

#### Paiements fondés sur des actions

Pour estimer les charges liées aux paiements fondés sur des actions, il faut sélectionner un modèle d'évaluation approprié et obtenir les données qui sont nécessaires pour le modèle d'évaluation choisi. La Société a estimé la volatilité par rapport aux données historiques de ses propres actions, ainsi que la durée de vie probable et la période d'exercice des options et des bons de souscription émis. Le modèle utilisé par la Société est le modèle Black & Scholes (se reporter aux notes 12.2 et 13.2).

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 5. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES (suite)

#### Crédit d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés et les crédits de droits remboursables implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation et qu'un paiement aient été reçus des autorités fiscales dont ils relèvent. Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements aux crédits d'impôt remboursables et aux crédits de droits remboursables, aux actifs d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôt sur le résultat lors d'exercices futurs (se reporter à la note 4.5 pour plus d'information).

### 6. DÉPÔT À TERME

Le dépôt à terme présenté à l'état de la situation financière est encaissable annuellement, porte intérêt à 3,80 % (3,70 % en 2023) et vient à échéance en juin 2028.

### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Chemin	Véhicules	Camps et équipements d'exploration	Amélioration locatives et mobilier de bureau	Équipement informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b><u>ANNÉE 2023-2024</u></b>						
<b>Valeur comptable brute</b>						
Solde au 1er juillet						
2023	-	35 383	2 391 718	40 071	128 957	2 596 129
Additions	2 006	-	1 292	1 326	950	5 574
Solde au 30 juin						
2024	2 006	35 383	2 393 010	41 397	129 907	2 601 703
<b>Amortissement cumulé</b>						
Solde au 1er juillet						
2023	-	31 904	2 229 071	40 071	124 200	2 425 246
Amortissement	-	3 479	149 437	331	4 971	158 218
Solde au 30 juin						
2024	-	35 383	2 378 508	40 402	129 171	2 583 464
<b>Valeur comptable au</b>						
<b>30 juin</b>						
2024	<b>2 006</b>	<b>-</b>	<b>14 502</b>	<b>995</b>	<b>736</b>	<b>18 239</b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

##### ANNÉE 2022-2023

##### Valeur comptable brute

Solde au 1er juillet

2022	31 846	2 375 212	40 071	122 851	2 569 980
------	--------	-----------	--------	---------	-----------

Additions	3 537	16 506	-	6 106	26 149
-----------	-------	--------	---	-------	--------

Solde au 30 juin

2023	35 383	2 391 718	40 071	128 957	2 596 129
------	--------	-----------	--------	---------	-----------

##### Amortissement cumulé

Solde au 1er juillet

2022	30 710	1 797 824	39 801	121 710	1 990 045
------	--------	-----------	--------	---------	-----------

Amortissement	1 194	431 247	270	2 490	435 201
---------------	-------	---------	-----	-------	---------

Solde au 30 juin

2023	31 904	2 229 071	40 071	124 200	2 425 246
------	--------	-----------	--------	---------	-----------

##### Valeur comptable au

30 juin

2023	3 479	162 647	-	4 757	170 883
------	-------	---------	---	-------	---------

Les charges d'amortissement sont présentées dans le poste *Amortissement des immobilisations corporelles*, sauf pour les immobilisations comprises dans *Camps et équipements d'exploration*, *Véhicules* et *Chemin* où la charge est comptabilisée dans les *Actifs d'exploration et d'évaluation*.

#### 8. ACTIF AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

Loyer

\$

##### ANNÉE 2023-2024

Solde au début

-

Acquisition

114 605

Amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation

(17 981)

Solde à la fin

96 624

La Société a signé un contrat de location pour les locaux de son siège social au 15 septembre 2023 qui vient à échéance le 30 septembre 2028. Se reporter à la note 10 pour les informations sur l'obligation locative.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

##### ANNÉE 2023-2024

##### *Droits miniers*

	Au 30 juin 2023	Additions	Entente d'option	Au 30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	845 210	-	-	845 210
(b) Cheechoo	1 080 652	-	(100 000)	980 652
(c) Niska	25 205	-	(25 000)	205
(d) Tilly 2	10 064	-	-	10 064
(e) Maskwa	105 126	4 930	(100 000)	10 056
(f) Li-52	93 500	27 023	(75 000)	45 523
(g) Fagnan	-	15 520	-	15 520
	<u>2 159 757</u>	<u>47 473</u>	<u>(300 000)</u>	<u>1 907 230</u>

##### *Dépenses d'exploration et d'évaluation*

	Au 30 juin 2023	Additions	Entente d'option	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	2 452 391	4 814	-	-	2 457 205
(b) Cheechoo	28 937 444	2 063 201	-	(17 200)	30 983 445
(c) Niska	165 862	-	-	-	165 862
(d) Tilly 2	13 292	-	-	-	13 292
(e) Maskwa	132 028	177 520	-	-	309 548
(f) Li-52	-	4 132	-	-	4 132
(g) Fagnan	-	6 350	-	-	6 350
	<u>31 701 017</u>	<u>2 256 017</u>	<u>-</u>	<u>(17 200)</u>	<u>33 939 834</u>
<b>TOTAL</b>	<b><u>33 860 774</u></b>	<b><u>2 303 490</u></b>	<b><u>(300 000)</u></b>	<b><u>(17 200)</u></b>	<b><u>35 847 064</u></b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

##### ANNÉE 2022-2023

##### *Droits miniers*

	Au 30 juin 2022	Additions	Renversement d'une dévaluation	Dispositions	Au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	845 210	-	-	-	845 210
(b) Cheechoo	1 047 062	33 590	-	-	1 080 652
(c) Niska	25 205	-	-	-	25 205
(d) Tilly 2	3 509	6 555	-	-	10 064
(e) Maskwa	32 288	72 838	-	-	105 126
(f) Li-52	-	93 500	-	-	93 500
(h) Pontax (1)	1	5 708	267 171	(272 880)	-
	1 953 275	212 191	267 171	(272 880)	2 159 757

##### *Dépenses d'exploration et d'évaluation*

	Au 30 juin 2022	Additions	Renversement d'une dévaluation	Dispositions	Crédit d'impôt et de droits remboursables	Au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
(a) Aquilon	2 394 205	59 107	-	-	(921)	2 452 391
(b) Cheechoo	27 213 241	1 797 099	-	-	(72 896)	28 937 444
(c) Niska	165 862	-	-	-	-	165 862
(d) Tilly 2	13 292	-	-	-	-	13 292
(e) Maskwa	132 028	-	-	-	-	132 028
(h) Pontax (1)	-	-	1 105 329	(1 105 329)	-	-
	29 918 628	1 856 206	1 105 329	(1 105 329)	(73 817)	31 701 017
<b>TOTAL</b>	<b>31 871 903</b>	<b>2 068 397</b>	<b>1 372 500</b>	<b>(1 378 209)</b>	<b>(73 817)</b>	<b>33 860 774</b>

Toutes les charges de radiation sont présentées en résultat net dans le poste *Radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation*, lorsque applicable.

Le 12 mars 2024, la Société a signé une entente avec Brunswick Exploration Inc., lui donnant le droit d'acquérir 100 % des droits de royauté détenus sur la propriété Mirage, anciennement détenue par la Société, en contrepartie d'un investissement totalisant 350 000 \$ répartie comme suit: 50 000 \$ en espèces à la signature (reçu), 100 000 \$ en espèces ou en actions 3 mois suivant l'anniversaire, 100 000 \$ en espèces ou en actions 6 mois suivant l'anniversaire et 100 000 \$ en espèces ou en actions 9 mois suivant l'anniversaire. Au cours de l'exercice, 25 000 \$ en espèces a été encaissé ainsi que 187 500 actions d'une valeur de 0,25 \$ par action pour un montant totalisant 46 875 \$. Un gain sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation de 121 875 \$ a donc été comptabilisé aux états du résultat global.

(1) Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2023, la Société a vendu la propriété Pontax à Cygnus Metals Ltd. (« Cygnus ») pour un montant de 1 200 000 \$, de même que 750 000 actions de Cygnus, ayant une valeur de 172 500 \$.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

#### (a) Aquilon

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est située près de la centrale hydro-électrique LA-1 à la Baie James, au Québec et totalise 140 claims.

Gold Royalty Corp. Inc. (Soquem Inc. au 30 juin 2023) détient une redevance NSR de 1 %, dont la moitié est rachetable pour 500 000 \$.

Un investisseur privé détient une redevance NSR de 0,25 %.

En décembre 2022, la Société a signé une entente avec Sumitomo Metal Mining Canada Ltd. (« Sumitomo ») lui donnant l'option d'acquérir une participation pouvant atteindre 80 % de la propriété, en contrepartie d'un investissement totalisant 14,8M \$. Sumitomo peut gagner une participation de 51 % en effectuant des travaux d'exploration de 4,6M \$ sur 3 ans. Sirios agira comme opérateur du projet pendant cette période. Un engagement ferme de 1,6M \$ sera investi pendant cette première phase d'option (atteint) et Sumitomo a remboursé, en janvier 2023, un montant de 200 000 \$ à la Société relativement au rachat des trois-quarts de la redevance auprès d'un investisseur privé. Sumitomo pourra obtenir une participation additionnelle de 29 % pour un total de 80 %, en engageant des travaux d'exploration supplémentaire de 10M \$ sur 3 ans. Une fois la participation de 80 % acquise, une co-participation sera formée. Dans l'éventualité où la participation d'un partenaire est diluée à moins de 10 %, celle-ci sera alors convertie en redevance de 2 % de retour net de fonderie.

Au 30 juin 2024, un montant de 240 731 \$, reçu de Sumitomo, était réservé pour des travaux d'exploration sur la propriété Aquilon.

#### (b) Cheechoo

La propriété, située à 320 km au nord de Matagami, au Québec, était originalement formée de deux blocs de claims non contigus couvrant une superficie de 81 km<sup>2</sup>. Le bloc principal, qui était formé de 121 claims, est situé à 7 km à l'est de la mine d'or Éléonore de Newmont Corp. Le deuxième bloc, constitué de 35 claims, est situé à environ 20 km à l'ouest du bloc principal. Les 156 claims originaux sont détenus à 100 % par la Société, avec une redevance sur 145 claims à Gold Royalty Corp. qui varie entre 2,5 % et 4 % (« Net returns ») pour l'or en fonction du prix de l'or et de 4 % de retour net pour toutes les autres substances extraites du projet.

En 2022 et 2023, Sirios a ajouté, par désignation sur carte, 150 claims à la propriété, dont une partie (40 claims) forme un troisième bloc non contigu aux blocs originaux. Les autres 110 claims ont été ajoutés au bloc principal. Ces 150 claims additionnels sont détenus à 100 % par Sirios et ne sont grevés d'aucune redevance.

La propriété est donc maintenant formée de 306 claims couvrant une superficie de 157 km<sup>2</sup>, répartis en trois blocs non contigus.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Le 18 mars 2024, Sirios a signé une entente d'option sur les blocs sud et ouest avec Electric Elements Mining Corp. (« EEM »). Conformément à l'entente, Sirios a accordé à EEM l'option d'acquérir une participation de 100 % dans chacun des blocs sud et ouest en contrepartie d'investissement de 0,5M \$ sur une période de deux ans, comme suit: 100 000 \$ à la signature (reçu), effectuer un minimum de 50 000 \$ en travaux d'exploration sur chacun des deux blocs et payer un montant de 150 000 \$, sur chacun des deux blocs, en argent et/ou en actions, avec un minimum de 50 % en argent par bloc à la demande de Sirios. Sirios conservera une redevance de 1,5 % NSR (« Net Smelter Return ») sur le bloc sud. De plus, si l'option est exercée, Sirios pourra récupérer, sans coût, 100 % des claims sur lesquels de la minéralisation aurifère dans le roc atteignant un facteur métal d'un minimum de 10 g/t par mètre aura été identifiée.

#### (c) Niska

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 150 claims et couvre près de 100 km<sup>2</sup> à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

En décembre 2023, la Société a signé une entente d'option sur Niska avec la société d'investissement privé Bullrun Capital Inc. (« Bullrun »), lui donnant le droit d'acquérir une participation de 100 % à la suite d'un investissement totalisant 2,475M \$ (2,25M \$ en dépenses d'exploration, 25 000 \$ en espèces à la signature (reçu), 100 000 \$ au plus tard au premier anniversaire, en plus de 100 000 \$ en espèces ou en actions). De plus, la Société pourra recevoir un paiement de 250 000 \$, en espèces ou en actions, suite à la confirmation réussie des résultats de forage indiquant une concentration de lithium de 1 % ou plus sur un minimum de 25 mètres.

Si l'option est complétée, Sirios conservera une redevance de 1,5 % NSR (« Net Smelter Return »). Par ailleurs, Sirios conservera le droit de racheter 100 % des droits miniers sur les minéraux non critiques, qui comprennent entre autres métaux, l'or, l'argent et les ÉGP (éléments du groupe du platine) et le tungstène, en remboursant à Bullrun, les sommes engagées en dépenses d'exploration, plafonnées à un maximum de 2M \$.

#### (d) Tilly 2

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 86 claims à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient, sur 76 claims, une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

#### (e) Maskwa

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 424 claims. Elle est située à environ 100 km au sud-ouest de Radisson et à environ 120 km à l'est de Wemindji à la Baie James, au Québec.

Un investisseur privé détient, sur 393 claims, une redevance NSR de 0,5 %, dont la moitié est rachetable pour 200 000 \$.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

En décembre 2023, la Société a signé une entente d'option sur Maskwa avec Hertz Lithium Inc. (« Hertz »), lui donnant le droit d'acquérir une participation jusqu'à 100 %, à la suite d'un investissement totalisant 2,55M \$ (2,25M \$ en dépenses d'exploration, 100 000 \$ en espèces à la clôture (reçu), 100 000 \$ en espèces au plus tard au premier anniversaire, en plus de 100 000 \$ en espèces ou en actions. De plus la Société pourra recevoir un paiement de 250 000 \$, soit en espèces ou en actions, faisant suite à la confirmation de résultats de forage indiquant une concentration de lithium de 1 % ou plus sur un minimum de 25 mètres.

Si l'option est complétée, Sirios conservera une redevance de 1,5 % NSR (« Net Smelter Return »). Par ailleurs, Sirios conservera le droit de racheter 100 % des droits miniers sur les minéraux non critiques, qui comprennent entre autres métaux, l'or, l'argent et les ÉGP (éléments du groupe du platine) et le tungstène, en remboursant à Hertz, les sommes engagées en dépenses d'exploration, plafonnées à un maximum de 2M \$.

#### (f) Li-52

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 710 claims, pour une superficie de plus de 364 km<sup>2</sup>. Elle est située à environ 20 km au sud de la propriété Maskwa à la Baie James, au Québec.

En décembre 2023, la Société a signé une entente d'option sur Li-52 avec la société d'investissement privé Bullrun Capital Inc. (« Bullrun »), lui donnant le droit d'acquérir une participation de 100 % à la suite d'un investissement totalisant 2,525M \$ (2,25M \$ en dépenses d'exploration, 75 000 \$ en espèces à la signature (reçu), 100 000 \$ au plus tard au premier anniversaire, en plus de 100 000 \$ en espèces ou en actions). De plus, la Société pourra recevoir un paiement de 250 000 \$, en espèces ou en actions, suite à la confirmation réussie des résultats de forage indiquant une concentration de lithium de 1 % ou plus sur un minimum de 25 mètres.

Si l'option est complétée, Sirios conservera une redevance de 1,75 % NSR (« Net Smelter Return »). Par ailleurs, Sirios conservera le droit de racheter 100 % des droits miniers sur les minéraux non critiques, qui comprennent entre autres métaux, l'or, l'argent et les ÉGP (éléments du groupe du platine) et le tungstène, en remboursant à Bullrun, les sommes engagées en dépenses d'exploration, mais plafonnées à un maximum de 2M \$.

#### (g) Fagnan

La propriété, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 96 claims à la Baie James, au Québec.

#### (h) Pontax

La propriété était constituée de 70 claims, répartis en deux blocs non contigus de 64 et 6 claims. Elle était située à la Baie James, au Québec, à environ 350 km au nord de Matagami.

En avril 2023, la Société a complété la vente de la propriété avec la société australienne Cygnus Gold Ltd. (« Cygnus ») et sa filiale en propriété exclusive Avenir Metals (Canada) Limited (« Avenir »). Selon les termes de la vente, Cygnus a payé à Sirios 1,2M \$ et lui a émis 750 000 actions ayant une valeur de 172 500 \$. Au cours de l'exercice terminé le 30 juin 2023, la Société a comptabilisé un montant de 1 372 500 \$ en renversement d'une dévaluation d'actifs d'exploration et d'évaluation, ainsi qu'une perte sur disposition d'actifs d'exploration et d'évaluation d'un montant de 5 709 \$.

Lorsque des ressources (validées selon le code JORC) de 4M de tonnes métriques de Li<sub>2</sub>O à une teneur minimale de 0,8 % seront délimitées sur la propriété, Cygnus devra verser un autre paiement de 1M \$, en plus d'émettre 500 000 actions.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 9. ACTIFS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Finale­ment, un paiement additionnel de 2M \$ devra être effectué en plus de l'émission de 500 000 actions advenant que les ressources sur la propriété (validées selon le code JORC) atteignent 6M de tonnes métriques de Li2O à une teneur minimale de 0,8 %. Sirios détiendra une redevance de 1,5 % de revenu net de fonderie (« NSR ») sur la propriété avec une clause de rachat par Cygnus pour 0,75 %, en contrepartie d'un paiement de 600 000 \$.

### 10. OBLIGATION LOCATIVE

	Au 30 juin 2024
	\$
Solde au début	-
Acquisition	114 605
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	4 115
Paiements de l'obligation locative	(19 246)
Solde à la fin	<u>99 474</u>

#### Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés

	Au 30 juin 2024
	\$
Moins de un an	25 006
De un à cinq ans	85 093
Total de l'obligation locative non actualisée	<u>110 099</u>

Les sorties de trésorerie totales pour le contrat de location de l'exercice terminé le 30 juin 2024 totalisent 32 408 \$ incluant les frais de loyer additionnel (0 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023).

La Société a choisi de ne pas comptabiliser l'obligation locative au titre de contrat de location à court terme (durée de moins de 12 mois). Les paiements effectués aux termes de ce contrat de location sont comptabilisés en charges de manière linéaire et totalisent 8 146 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 (18 000 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023).

### 11. PROVISION POUR COMPENSATION

En vertu d'ententes de financement accré­ditif conclues avec des souscripteurs au cours de l'exercice terminé en 2022, la Société s'était engagée à dépenser 999 999 \$ en frais d'exploration au Canada (« FEC ») avant le 31 décembre 2023. La Société a engagé un montant de 880 310 \$ à cette date. Consé­quemment, un solde de 119 689 \$ de dépenses renoncées au profit des investisseurs n'a pas été engagé en FEC au 31 décembre 2023. La raison des travaux non effectués est due aux feux de forêts qui ont rendu impossible l'accès aux sites d'exploration durant la période printemps-été 2023. Des demandes d'extension pour effectuer les travaux d'exploration manquants seront faites. Entre-temps, des formulaires de renonciation amendés seront produits auprès des autorités fiscales provinciales et fédérales, ce qui pourrait avoir pour conséquence l'émission de nouveaux avis de cotisation pour les souscripteurs concernés pour l'année d'imposition 2023. À cet égard, la Société a comptabilisé, au 30 juin 2024, une provision de 84 396 \$ à titre de provision pour compensation et une charge du même montant a été comptabilisée aux résultats.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 12. CAPITAUX PROPRES

#### 12.1 Capital-actions

Le capital-actions de la Société comprend des actions ordinaires et privilégiées entièrement libérées.

##### Capital-actions autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale, votantes, participantes, dividende tel que déclaré par le conseil d'administration.

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en une ou plusieurs séries composées du nombre d'actions et comportant les droits, privilèges, conditions et restrictions qui sont déterminés avant les émissions par résolution des administrateurs de la Société, sans valeur nominale. Les actions privilégiées, série A, sont non votantes et sans droit de dividendes et sont rachetables au gré de la Société, au prix d'émission.

	Nombre d'actions	
	30 juin	
	2024	2023
Actions ordinaires émises et entièrement libérées au début de l'exercice	268 331 213	234 456 760
Placements privés (a) (b) (c)	22 645 915	19 588 749
Placements privés accréditifs (d) (e) (f) (g)	17 624 999	14 285 704
Frais d'émission d'actions payés en actions (h)	314 215	-
Actions ordinaires émises et entièrement libérées à la fin de l'exercice	<b>308 916 342</b>	<b>268 331 213</b>
Actions privilégiées, série A	<b>100 000</b>	<b>100 000</b>

(a) Le 28 juillet 2022, la Société a complété la clôture d'un placement privé. Un montant total de 1 175 325 \$ a été souscrit comprenant 19 588 749 unités à 0,06 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 19 588 749 actions ont été émises ainsi que 19 588 749 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,10 \$ au cours des vingt-quatre mois suivants la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription.

(b) Le 2 novembre 2023, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 40 000 \$ a été souscrit comprenant 800 000 actions à 0,05 \$.

(c) Le 30 avril 2024, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé. Un montant total de 1 310 755 \$ a été souscrit comprenant 21 845 915 unités à 0,06 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 21 845 915 actions ont été émises ainsi que 21 845 915 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,12 \$ au cours des vingt-quatre mois suivants la date de clôture. Aucune valeur n'a été attribuée aux bons de souscription. Des administrateurs de la Société ont souscrit pour un montant total de 68 520 \$, représentant 1 142 000 unités.

(d) Le 22 décembre 2022, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 999 999 \$ a été souscrit comprenant 14 285 704 actions accréditives, à un prix de 0,07 \$. Un montant de 928 571 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 71 428 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 12.1 Capital-actions (suite)

- (e) Le 2 novembre 2023, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 110 000 \$ a été souscrit comprenant 1 375 000 actions accréditives à un prix de 0,08 \$. Un montant de 68 750 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 41 250 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.
- (f) Le 28 décembre 2023, la Société a procédé à la clôture d'un placement privé accréditif. Un montant total de 500 000 \$ a été souscrit comprenant 6 250 000 unités à 0,08 \$, composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Au total, 6 250 000 actions ont été émises ainsi que 6 250 000 bons de souscription. Chaque bon de souscription confère à son détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire à 0,15 \$ au cours des vingt-quatre mois suivants la date de clôture. Un montant de 312 500 \$ a été attribué au capital-actions, 62 500 \$, lié aux bons de souscription, a été comptabilisé en augmentation du surplus d'apport et 125 000 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.
- (g) Les 27 mars 2024 et 26 avril 2024, la Société a procédé aux clôtures d'un placement privé accréditif. Un montant total de 650 000 \$ a été souscrit comprenant 9 999 999 actions accréditives à un prix de 0,065 \$. Un montant de 608 577 \$ a été attribué au capital-actions, tandis qu'un montant de 41 423 \$ a été comptabilisé au poste Autres passifs à l'état de la situation financière.
- (h) Les 3 avril 2024 et 29 avril 2024, la Société a émis un total de 314 215 actions à un prix de 0,065 \$ par action, en lien avec les clôtures du placement privé accréditif décrit ci-haut. Ces actions ont été émises pour payer des honoraires d'intermédiation totalisant 20 424 \$, à un intermédiaire ayant un lien de dépendance avec la Société.

### 12.2 Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leurs détenteurs de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de l'exercice	19 588 749	0,10	3 500 000	0,15
Émis	28 095 915	0,13	19 588 749	0,10
Expirés	-	-	(3 500 000)	(0,15)
Solde à la fin de l'exercice	<b>47 684 664</b>	0,12	<b>19 588 749</b>	0,10

La juste valeur des bons de souscription émis lors du placement privé accréditif du 28 décembre 2023 a été comptabilisée en augmentation du surplus d'apport. La juste valeur pondérée de 0,01 \$ de ces bons de souscription a été établie au moyen du modèle d'évaluation Black & Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

Prix de l'action à la date de l'attribution	<b>0,05 \$</b>
Dividende prévu	<b>0 %</b>
Volatilité prévue	<b>74 %</b>
Taux d'intérêt sans risque	<b>3,71 %</b>
Durée de vie prévue	<b>2 ans</b>
Prix d'exercice à la date d'attribution	<b>0,15 \$</b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 12.2 Bons de souscription (suite)

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des bons de souscription.

Le nombre de bons de souscription en circulation pouvant être exercés en contrepartie d'un nombre équivalent d'actions ordinaires s'établit comme suit:

Date d'échéance	30 juin 2024		30 juin 2023	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice
		\$		\$
28 juillet 2024	19 588 749	0,10	19 588 749	0,10
28 décembre 2025	6 250 000	0,15	-	-
30 avril 2026	21 845 915	0,12	-	-
	<u>47 684 664</u>	0,12	<u>19 588 749</u>	0,10

#### 13. RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

##### 13.1 Salaires et charge au titre des avantages du personnel

La charge au titre des avantages du personnel est analysée comme suit :

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	1 118 839	858 122
Paiements fondés sur des actions	91 500	66 500
	1 210 339	924 622
Moins: salaires et paiements fondés sur des actions capitalisés aux actifs d'exploration et d'évaluation ou présentés aux dépenses de génération de projets	(676 759)	(597 008)
Salaires et charge au titre des avantages du personnel	<u>533 580</u>	<u>327 614</u>

##### 13.2 Paiements fondés sur des actions

La Société a un régime de paiements fondés sur des actions destiné aux administrateurs, dirigeants, employés-clé, consultants et fournisseurs de services de relation avec les investisseurs. Les principales conditions du régime sont les suivantes:

- le nombre maximal d'actions qui peuvent être émises en vertu du régime est limité à 10 % des actions émises au moment de l'attribution des options, maximum de 30 891 634 au 30 juin 2024 (maximum de 26 833 121 au 30 juin 2023);
- le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un bénéficiaire est limité à 5 % des actions émises et en circulation;
- le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un consultant, au cours d'une période de 12 mois, est limité à 2 % des actions émises et en circulation;

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 13.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

- iv) le nombre maximal d'actions qui peuvent être réservées pour un fournisseur de services de relation avec les investisseurs, au cours d'une période de 12 mois, est de 2 % du nombre d'actions émises et en circulation; de plus, les options octroyées pourront être levées par étape sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre;
- v) les options octroyées aux administrateurs, dirigeants, employés-clé ou consultants sont entièrement libres dès l'octroi.

Les options peuvent être exercées sur une période maximale de 10 ans après la date d'attribution. Le prix d'exercice de chaque option est établi par les membres du conseil d'administration et ne peut être plus bas que la valeur marchande des actions ordinaires à la date d'attribution.

La totalité des paiements fondés sur des actions sera réglée en instruments de capitaux propres. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de racheter ou de régler les options en trésorerie.

Les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation et exerçable au début	14 375 000	0,13	13 825 000	0,18
Octroyées	3 050 000	0,05	3 325 000	0,07
Expirées	(2 325 000)	(0,20)	(2 775 000)	(0,27)
En circulation et exerçable à la fin	<b>15 100 000</b>	0,11	<b>14 375 000</b>	0,13

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 15 décembre 2022, de 3 325 000 options auprès d'employés, administrateurs, dirigeants et consultants, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,07 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 27 juillet 2023, de 300 000 options auprès d'un nouvel administrateur, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,07 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

Le conseil d'administration a approuvé l'octroi, le 18 décembre 2023, de 2 750 000 options auprès d'employés, administrateurs, dirigeants et consultants, en vertu de son régime incitatif d'octroi d'options, à un prix de levée de 0,05 \$ par action. Les options ont une durée de cinq ans.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 13.2 Paiements fondés sur des actions (suite)

La juste valeur moyenne pondérée de 0,03 \$ des options attribuées (0,02 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023) a été établie au moyen du modèle Black & Scholes et selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes:

	2024	2023
Prix de l'action moyen à la date de l'attribution	<b>0,05 \$</b>	0,05 \$
Dividende moyen prévu	<b>0 %</b>	0 %
Volatilité moyenne prévue	<b>70 %</b>	60 %
Taux d'intérêt moyen sans risque	<b>3,83 %</b>	3,40 %
Durée de vie moyenne prévue	<b>5 ans</b>	5 ans
Prix d'exercice moyen à la date d'attribution	<b>0,05 \$</b>	0,07 \$

La volatilité prévue sous-jacente a été déterminée par rapport aux données historiques des actions de la Société sur la durée de vie moyenne prévue des options. Aucune caractéristique particulière inhérente aux options attribuées n'a été prise en compte dans l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant résume les renseignements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation pour les périodes de présentation de l'information financière considérées:

Fourchette de prix d'exercice	30 juin 2024		30 juin 2023	
	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)	Nombre d'options	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (ans)
De 0 \$ à 0,15 \$	11 800 000	3,00	9 025 000	3,58
De 0,16 \$ à 0,30 \$	3 300 000	0,39	5 350 000	1,02
	<b>15 100 000</b>		<b>14 375 000</b>	

En tout, un montant de 91 500 \$ (66 500 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2023) des paiements fondés sur des actions (dont la totalité se rapporte à des transactions qui seront réglées en instruments de capitaux propres) a été comptabilisé (69 000 \$ en résultat net comme charge au titre des avantages du personnel et 22 500 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation) pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 (46 000 \$ en résultat net comme charge au titre des avantages du personnel et 20 500 \$ capitalisé aux actifs d'exploration et d'évaluation pour l'exercice terminé le 30 juin 2023) et porté au crédit du surplus d'apport.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 14. ÉVALUATION DES JUSTES VALEURS

##### 14.1 Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon trois niveaux d'une hiérarchie des justes valeurs. Les trois niveaux sont définis en se basant sur l'observabilité des données d'entrée utilisées dans la détermination de la juste valeur:

- Niveau 1 : cours (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques;
- Niveau 2: données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou le passif qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables.

La juste valeur des actions de sociétés cotées a été estimée en fonction du cours à la date de clôture.

Les actions de sociétés cotées, évaluées à la juste valeur, dans l'état de la situation financière aux 30 juin 2024 et 2023, sont classées dans le niveau 1.

#### 15. AUTRES REVENUS ET DÉPENSES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Intérêts sur fournisseurs	(67)	(118)
Charge d'intérêts sur l'obligation locative	(4 115)	-
Variation de la juste valeur des actions de sociétés cotées	(186 840)	-
	<b>(191 022)</b>	<b>(118)</b>

Les produits financiers se détaillent comme suit :

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Produits d'intérêts provenant de la trésorerie et du dépôt à terme	40 283	16 371
Variation de la juste valeur des actions de sociétés cotées	-	15 295
	<b>40 283</b>	<b>31 666</b>

Les autres revenus se détaillent comme suit:

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Revenus de gestion	102 016	72 045
Revenus de location	130 489	-
	<b>232 505</b>	<b>72 045</b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 16. RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est le suivant:

	Au 30 juin	
	2024	2023
Bénéfice net (perte nette)	(994 415) \$	329 830 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	278 856 244	260 072 011
Bénéfice net (perte nette) de base et dilué par action ordinaire	(0,004) \$	0,001 \$

Les options d'achat d'actions et les bons de souscription qui sont antidilutifs et exclus du calcul de la moyenne pondérée d'actions ordinaires diluées sont les suivantes:

	Au 30 juin	
	2024	2023
Options d'achat d'actions anti-dilutives	15 100 000	14 375 000
Bons de souscription anti-dilutifs	47 684 664	19 588 749
	<b>62 784 664</b>	<b>33 963 749</b>

#### 17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

##### Relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue et la charge d'impôt au compte de résultat

La relation entre la charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et la charge d'impôt présentée à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2024	2023
	\$	\$
Charge d'impôt sur le résultat attendue calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada, 26,50 % en 2024 et 2023	(254 569)	144 272
Ajustement pour les éléments suivants		
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	453 606	181 751
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(260 333)	(121 027)
Variation des différences temporaires non constatées	24 756	(3 551)
Paiements fondés sur des actions	18 285	12 190
Variation de la juste valeur non déductible	24 756	(2 027)
Autres dépenses non déductibles	27 276	2 986
	<b>33 777</b>	<b>214 594</b>

##### Composantes importantes du produit d'impôt différé

	2024	2023
	\$	\$
Naissance et renversement de différences temporaires	(184 252)	157 421
Effet fiscal de l'émission d'actions accréditives	453 606	181 751
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditives	(260 333)	(121 027)
Variation de l'effet fiscal des différences temporaires non constatées	24 756	(3 551)
	<b>33 777</b>	<b>214 594</b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

#### Actifs et passifs d'impôt différé et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Les différences suivantes entre les valeurs comptables et les bases fiscales provenant de différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ont donné lieu aux actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés et aux différences temporaires, pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés suivants:

	Solde au 1er juillet 2023	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en capitaux propres	Solde au 30 juin 2024
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(5 859 646)	(623 716)	-	(6 483 362)
Crédits d'impôt	(7 536)	6 071	-	(1 465)
Immobilisations corporelles	699 082	54 030	-	753 112
Frais d'émission d'actions	89 274	(45 991)	34 083	77 366
Pertes autres qu'en capital inutilisées	3 722 365	315 496	-	4 037 861
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	(1 356 461)	(294 110)	34 083	(1 616 488)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives		260 333		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		<u>(33 777)</u>		
	Solde au 1er juillet 2022	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé en capitaux propres	Solde au 30 juin 2023
	\$	\$	\$	\$
Montants comptabilisés				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(5 012 389)	(847 257)	-	(5 859 646)
Crédits d'impôt	(70 097)	62 561	-	(7 536)
Immobilisations corporelles	569 732	129 350	-	699 082
Frais d'émission d'actions	103 470	(54 832)	40 636	89 274
Pertes autres qu'en capital inutilisées	3 347 808	374 557	-	3 722 365
Actifs et passifs d'impôt différés comptabilisés	(1 061 476)	(335 621)	40 636	(1 356 461)
Renversement des autres passifs relatifs aux actions accréditatives		121 027		
Variation des impôts différés selon l'état du résultat global		<u>(214 594)</u>		

#### Différences temporaires déductibles non comptabilisées

	30 juin 2024		30 juin 2023	
	Fédéral	Québec	Fédéral	Québec
	\$	\$	\$	\$
Actions de sociétés cotées	107 487	107 487	14 067	14 067
Pertes en capital	561 995	561 995	561 995	561 995

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

### 17. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (suite)

La Société dispose de crédits d'impôt à l'investissement de 251 122 \$ (255 969 \$ en 2023) qui ne sont pas constatés. Ces crédits peuvent être utilisés afin de réduire les impôts à payer fédéral et expirent à différentes dates entre 2024 et 2034.

### 18. INFORMATIONS ADDITIONNELLES - FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations des éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Taxes sur les produits et services à recevoir	(34 167)	68 066
Sommes à recevoir d'une société cotée	(604)	-
Frais payés d'avance	828	(21 597)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(156 556)	(41 106)
Sommes perçues d'avance sur entente d'option	(1 006 025)	1 246 756
	<b>(1 196 524)</b>	<b>1 252 119</b>

Les opérations non monétaires de l'état de la situation financière sont les suivantes :

	2024	2023
	\$	\$
Dettes fournisseurs relatives aux actifs d'exploration et d'évaluation	<b>50 621</b>	7 219
Paiements fondés sur des actions inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	<b>22 500</b>	20 500
Amortissement des immobilisations corporelles inclus dans les actifs d'exploration et d'évaluation	<b>152 917</b>	432 440
Crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir comptabilisés en diminution des actifs d'exploration et d'évaluation	<b>17 200</b>	73 817
Cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en contrepartie d'actions de sociétés cotées	<b>46 875</b>	172 500
Actif au titre de droits d'utilisation en contrepartie de l'obligation locative	<b>114 605</b>	-
Frais d'émission d'actions en contrepartie du capital-actions	<b>20 424</b>	-

### 19. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants. Sauf indication contraire, aucune transaction ne comporte de caractéristique ni conditions spéciales et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 19.1 Transactions avec les principaux dirigeants

La rémunération des principaux dirigeants et des membres du conseil d'administration est constituée des éléments suivants:

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux	390 975	229 698
Paiements fondés sur des actions	61 500	35 500
Total de la rémunération	<u>452 475</u>	<u>265 198</u>

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2024, un montant de 58 236 \$ (58 726 \$ au 30 juin 2023) des salaires et avantages sociaux a été comptabilisé au poste *Actifs d'exploration et d'évaluation*.

#### 20. POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

Les objectifs de la Société en ce qui a trait à la gestion du capital sont les suivants :

- assurer la capacité de la Société de poursuivre ses activités;
- augmenter la valeur des actifs de la Société;
- assurer un rendement aux actionnaires de la Société.

Ces objectifs seront atteints par l'établissement de projets d'exploration adéquats, la mise en valeur de ces projets et ultimement la mise en production ou la vente des propriétés et l'obtention de liquidités, avec des partenaires ou seul.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur, sauf lorsqu'elle conclut un placement accreditif pour lequel le montant doit être utilisé à des fins d'exploration, dont les détails sont fournis aux notes 12.1 et 22.

La Société finance ses activités d'exploration et d'évaluation principalement en recherchant des capitaux supplémentaires au moyen, soit de placement privés, soit de placements publics. Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut conclure des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration et d'évaluation ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

#### 21. RISQUES DÉCOULANT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés de capitaux. La Société ne négocie pas d'actifs financiers à des fins spéculatives.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposée sont décrits ci-après.

##### 21.1 Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La Société est exposée à l'autre risque de prix.

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

(en dollars canadiens)

#### 21.1 Risque de marché (suite)

##### Sensibilité à l'autre risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations de prix du marché de ses actions de sociétés cotées. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur.

Si le cours publié de ces titres avait varié de  $\pm 20\%$  au 30 juin 2024 ( $\pm 26\%$  au 30 juin 2023), le résultat global et les capitaux propres auraient varié de 15 883 \$ (57 283 \$ au 30 juin 2023).

#### 21.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière:

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Trésorerie	1 913 639	2 345 601
Dépôt à terme	51 850	50 000
	<b>1 965 489</b>	<b>2 395 601</b>

Le risque de crédit de la trésorerie et du dépôt à terme est considéré comme négligeable, puisque les contreparties sont des banques réputées dont la notation externe de crédit est excellente.

#### 21.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à assurer que la Société dispose de sources de financements privés ou publics suffisants.

Au cours de l'exercice, la Société a financé ses programmes d'exploration, ses besoins en fonds de roulement et ses acquisitions de propriétés minières au moyen de financements privés et de financements privés accreditifs.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles (y compris le paiement d'intérêts, le cas échéant) des passifs financiers de la Société:

	Au 30 juin	
	2024	2023
	\$	\$
Moins de six mois		
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	90 637	190 939
Sommes perçues d'avance sur entente d'option	240 731	1 246 756
	<b>331 368</b>	<b>1 437 695</b>

# RESSOURCES SIRIOS INC.

## Notes complémentaires

### Aux 30 juin 2024 et 2023

---

(en dollars canadiens)

#### 21.3 Risque de liquidité (suite)

La Société considère les flux de trésorerie qu'elle prévoit tirer des actifs financiers dans son évaluation et dans sa gestion du risque de liquidité, en particulier, la trésorerie, le dépôt à terme, les taxes sur les produits et services à recevoir et les crédits d'impôt et de droits remboursables à recevoir.

#### 22. ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

La Société est financée en partie par l'émission d'actions accréditatives et, en vertu des règles fiscales relatives à ce type de financement, la Société s'est engagée à réaliser des travaux d'exploration minière.

Ces règles fiscales fixent également des échéances pour la réalisation des travaux d'exploration qui doivent être entrepris au plus tard à la première des dates suivantes:

- Deux ans suivant les placements accréditifs;
- Un an après que la Société a renoncé aux déductions fiscales relatives aux travaux d'exploration.

Cependant, il n'existe aucune garantie à l'effet que ces dépenses d'exploration seront admissibles au titre de frais d'exploration au Canada, même si la Société s'est engagée à prendre toutes les mesures nécessaires à cet égard. Le refus de certaines dépenses par l'administration fiscale pourrait avoir un impact fiscal négatif pour les investisseurs.

Au cours de la période de présentation de l'information financière terminée le 30 juin 2024, la Société a reçu un montant de 1 260 000 \$ (999 999 \$ au 30 juin 2023) à la suite de placements accréditifs pour lesquels elle a renoncé ou renoncera aux déductions fiscales au profit des investisseurs en date du 31 décembre 2023 ou 2024. La direction est tenue de remplir ses engagements dans le délai prévu de un an à compter de la date de renonciation.

Au 30 juin 2024, le solde du montant des financements accréditifs non dépensé est de 285 512 \$ (737 234 \$ au 30 juin 2023).

#### 23. ÉVÈNEMENT SUBSÉQUENT

Le 25 juillet 2024, la Société a annoncé la prolongation de la date d'expiration d'un total de 19 588 749 bons de souscription qui ont été émis dans le cadre du placement privé de la Société du 28 juillet 2022. La Société prolonge la date d'expiration de ces bons de douze mois supplémentaires et, par conséquent, la nouvelle date d'expiration est le 29 juillet 2025.